

# SAUCICRÉOR 2024

(Marque déposée INPI)

36<sup>ème</sup> CONCOURS INTERNATIONAL DU MEILLEUR SAUCISSON

Date du concours 15 Mars 2024

Cloture des inscriptions le 10 mars 2024

## REGLEMENT SALAISONNIERS

Article 1 - Ce concours est ouvert aux salaisonniers quelque soit l'importance de la structure.

Article 2 - Quelque soit la catégorie pour laquelle vous concourez **un droit d'inscription de 95 euros par produit** est demandé.

Article 3 - Le ou les produits présentés (**750 grammes**) doivent être de fabrication exclusive du participant. Il s'y engage par sa signature apposée sur le bulletin de participation.,

Article 4 - Dès réception de votre bulletin d'inscription il vous sera retourné les étiquettes correspondantes à vos produits présentés au concours

Article 5 - Le candidat devra faire parvenir dans la semaine précédent le concours, son ou ses produits à l'adresse suivante : **SAUCICREOR - 1 Rue Des Saules - 41600 NOUAN LE FUZELIER** ( Pour les dossiers d'inscription reçus par courrier, utiliser l'autocollant joint) Dans votre colis de pas oublier de joindre vos coordonnées, identiques à votre inscription, pour le bon déroulement du concours.. (Attention aux délais de la poste et des transporteurs.)

Article 6 - Le jour du concours un numéro d'ordre sera affecté par la Présidente de Saucicréor qui sera la seule à détenir la liste concordante

Article 7 - Le jury est sous le contrôle d'un commissaire de justice et du Président du concours, renouvelé chaque année par la Présidente de Saucicréor. Les jurés sont toutes des personnes qualifiées issues de la profession, Meilleur ouvrier de France, retraités, professeurs de CFA, professions gastronomiques.

### Article 8 - **PALMARES**

Il sera attribué dans chaque catégorie, sauf pour les catégories A et B qui seront jumelées, une médaille et un diplôme.

- 1<sup>er</sup> prix Médaille d'Or et diplôme
- 2<sup>ème</sup> prix Médaille d'Argent et diplôme
- 3<sup>ème</sup> prix Médaille de Bronze et diplôme
- 4<sup>ème</sup> prix Prix d' Excellence et diplôme

Les « **SALAISOR** » seront décernés par un jury constitué par la Présidente de Saucicréor et le Président annuel du jury

- a) - au meilleur produit des catégories saucisson cuit A et B
- b) - au meilleur produit des catégories saucisson sec C et D
- c) - au meilleur produit de la catégorie créativité F et G

**Un remboursement sera effectué si moins de 6 participants dans la catégorie, (pas de classement).**

Il est bien entendu que les récompenses attribuées à la suite du concours consacrent la qualité du **produit primé pour l'année.**

Le palmarès sera porté à la connaissance des candidats dans les semaines qui suivent le concours.

**SAUCICRÉOR** décline toute responsabilité dans l'hypothèse de cas fortuit qui mettrait obstacle au déroulement du concours.

*Les décisions du jury sont sans appel, les candidats s'engagent à accepter et respecter le règlement du présent concours.*

**Tout candidat ayant obtenu le « SALAISOR » deux années consécutives**

**Ne pourra plus l'obtenir les deux années suivant cette distinction**

**Tout candidat ayant obtenu le TROPHEE LUCIEN HENRY, ne pourra prétendre le recevoir dans les cinq années suivantes.**

**Le SALAISOR et LE TROPHÉE LUCIEN HENRY ne seront pas expédiés.**

**Il ne pourront être obtenus que le jour de la remise des prix en mains propres.**

La remise des prix aura lieu le **dimanche 21 Avril 2024** lors d'une cérémonie conviviale

Correspondance : Madame Danielle CAQUE - 1 Rue des Saules - 41600 NOUAN LE FUZELIER

Tel : 02.54.88.30.24 - Répondeur en cas d'absence (SVP laissez un message nous rappelons)

Courriel : **41saucicreor@gmail.com**

Visitez notre site internet [www.saucicreor.net](http://www.saucicreor.net)